

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE**

Département des
HAUTES-ALPES

DELIBERATION N° 60- 2016

Nombre de Conseillers

Séance du mercredi 21 décembre 2016

En exercice: 10

Présents : 8

L'an deux mille seize et le mercredi 21 décembre 2016, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 13 décembre 2016 s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Rémi COSTORIER, Maire.

Présents: M. COSTORIER Rémi, M. MARTIN Roger, M. MEYSSONNIER Gérard, M. NOMIUS Jean-Pierre, M. POUILLARD Pierre, M. ROBERT Joël, Mme Noëlle STEFANI, Mme Danielle BLANC

Absente excusée : Céline TRUCH

Absent : Jean-Claude FAURE

Secrétaire de séance : Gérard MEYSSONNIER

Objet : Dénomination et numérotation des voies communales

Le Maire rappelle l'accord passé entre La Poste et la Commune pour la mise en place de la dénomination et numérotation des voies communales. Suite à la réunion du 17 novembre dernier ouverte à la population pour présenter le projet de dénomination et numérotation des voies communales, nous pouvons à ce jour acter ce projet.

Après avoir entendu l'exposé de son Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

- **Acte** le projet de dénomination et numérotation des voies communales.

Fait et délibéré à Lardier et Valença le 21 décembre 2016

Le Maire

Rémi COSTORIER

